



LAVAL AGGLO ET COËVRONS

## Coralie Souadet, sacrée créatrice d'entreprise

Trois questions à...

Coralie Souadet, lauréate dans la catégorie création d'entreprise aux Trophées de la Reconversion 2024, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Racontez-nous votre cheminement jusqu'à ce prix régional ?

Au départ, j'ai pu bénéficier du dispositif projet de transition professionnelle, ce qui permet de suivre une formation tout en conservant son salaire. Puis on m'a proposé de participer au concours des Trophées de la Reconversion. Il y avait 80 postulants pour 5 catégories. J'ai tenté et j'ai remporté le prix dans la catégorie création d'entreprise. Je me suis installée le 1er octobre 2023 en tant que floricultrice. C'est une reconversion, j'ai fait un virage à 180 degrés puisque j'ai été dans la traduc-

tion et dans le domaine du luxe pendant plus de 11 ans, notamment à Rennes et à Paris.

Cette aventure peut-elle se prolonger ?

Lorsque l'on reçoit un prix, il y a la possibilité d'être relancé au niveau national. Le 15 novembre, aura lieu à Paris la grande Finale nationale, qui réunira toutes les régions et les cinq prix décernés par région. Pour la petite histoire, j'ai reçu le prix régional pour la Bretagne et non les Pays de la Loire puisqu'à l'époque où j'ai postulé, je vivais en Bretagne.

Que de chemin parcouru en un an...

En octobre 2023, je commençais avec 400 m<sup>2</sup> de surface d'activité. Aujourd'hui, je suis à 1 200 m<sup>2</sup>. Mais le but, d'ici à cinq ans, est de cultiver sur

1 ha encore plus de fleurs, et des fleurs comestibles. Je veux être présente au marché de Laval, le samedi matin, et dans ma ferme florale les mercredis et les vendredis. Par ailleurs, je serai aussi présente à Martigné-sur-Mayenne pour la fête de l'automne, dimanche 6 octobre. ■



Coralie Souadet a remporté le trophée dans la catégorie création d'entreprise. Photo : Ouest-France



## Coralie Souadet a remporté le trophée dans la catégorie création d'entreprise

Lors des Trophées de la Reconversion 2024 qui ont eu lieu à Rennes (Ile et Vilaine), la Louvernéenne Coralie Souadet a remporté le trophée dans la catégorie création d'entreprise. Elle vise un prix national en novembre.

Coralie Souadet, habitante de Louverné, a pris part aux Trophées de la Reconversion 2024, à Rennes (Ile-et-Vilaine) ; le 20 septembre. Elle a remporté le trophée dans la catégorie création d'entreprise et vise désormais un prix national en novembre.

### **Racontez-nous votre cheminement jusqu'à ce prix régional ?**

Au départ, j'ai pu bénéficier du dispositif projet de transition professionnelle, ce qui permet de suivre une formation tout en conservant son salaire. Puis on m'a proposé de participer au concours des Trophées de la Reconversion. Il y avait 80 postulants pour 5 catégories. J'ai tenté et j'ai remporté le prix dans la catégorie création d'entreprise. Je me suis installée le 1<sup>er</sup> octobre 2023 en tant que floricultrice. C'est une reconversion, j'ai fait un virage à 180 degrés puisque j'ai été dans la traduction et dans le domaine du luxe pendant plus de 11 ans, notamment à Rennes et à Paris.

### **Cette aventure peut-elle se prolonger ?**

Lorsque l'on reçoit un prix, il y a la possibilité d'être relancé au niveau national. Le 15 novembre 2024, aura lieu à Paris la grande Finale nationale, qui réunira toutes les régions et les cinq prix décernés par région. Pour la petite histoire, j'ai reçu le prix régional pour la Bretagne et non les Pays de la Loire puisqu'à l'époque où j'ai postulé, je vivais en Bretagne.

### **Que de chemin parcouru en un an...**

En octobre 2023, je commençais avec 400 m<sup>2</sup> de surface d'activité. Aujourd'hui, je suis à 1 200 m<sup>2</sup>. Mais le but, d'ici à cinq ans, est de cultiver sur 1 ha encore plus de fleurs, et des fleurs comestibles. Je veux être présente au marché de Laval, le samedi matin, et dans ma ferme florale les mercredis et les vendredis. Par ailleurs, je serai aussi présente à Martigné-sur-Mayenne pour la fête de l'automne, dimanche 6 octobre.

Coralie Souadet a remporté le trophée dans la catégorie création d'entreprise.



Coralie Souadet a remporté le trophée dans la catégorie création d'entreprise.

Coralie Souadet a remporté le trophée dans la catégorie création d'entreprise.

Ouest-France

